

**VISITE OFFICIELLE AU BENIN DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
BLAISE COMPAORE, PRESIDENT DU FASO**

-----  
Cotonou, les 08, 09, et 10 avril 2010

**COMMUNIQUE CONJOINT**

1. A l'invitation de son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, a effectué une visite officielle au Bénin, les 08,09 et 10 avril 2010, à la tête d'une importante délégation dont la liste se trouve en annexe.
2. La visite du Président Burkinabè s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération agissante qui unissent le Bénin et le Burkina.
3. A cette occasion, le Président Blaise COMPAORE et le Président Boni YAYI ont, dans une ambiance fraternelle et dans un climat de parfaite compréhension, discuté des questions de coopération bilatérale entre le Bénin et le Burkina Faso. Ils ont également abordé des questions relatives à la coopération sous-régionale, régionale et multilatérale.
4. Sur le plan de la coopération bilatérale, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction au sujet des excellentes relations d'amitié et de fraternité qu'entretiennent les deux (02) pays et leur volonté commune d'œuvrer à leur dynamisation dans l'intérêt mutuel de leurs peuples respectifs, en adéquation avec l'évolution de l'économie sous-régionale, régionale et internationale.

Ainsi, les questions relatives au renforcement de la coopération économique et commerciale, la coopération dans le domaine des transports, de la recherche minière, de la transhumance transfrontalière et de la micro-finance ont, entre autres, fait l'objet d'échanges entre les deux Chefs d'Etat.

A cet égard, le Président Boni YAYI et le Président Blaise COMPAORE ont instruit les Ministres des Affaires Etrangères des deux pays à prendre les dispositions nécessaires en vue de la tenue, dans les plus brefs délais, à Cotonou, de la 4<sup>ème</sup> session de la Grande Commission mixte de coopération bénino-burkinabè.

5. Les deux Présidents se sont également félicités des mesures d'hospitalité et de sécurité dont jouissent leurs ressortissants résidant sur le territoire de l'autre et ont encouragé leurs communautés respectives à continuer de vivre ensemble en bonne intelligence.
6. Par ailleurs, les deux Chefs d'Etat se sont réjouis de la conclusion par les deux pays, le 07 septembre 2009, d'un Compromis de saisine de Cours Internationale de Justice (CIJ) au sujet de la question frontalière qui existe entre eux. Dans ce cadre, ils ont instruit les deux Ministres des Affaires Etrangères à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'entrée en vigueur dudit compromis dans les meilleurs délais et pour le respect scrupuleux des mesures conservatoires visant à assurer la paix et la sécurité dans la zone litigieuse de Kourou /Koalou.
7. Au titre de la coopération régionale et multilatérale, les deux Chefs d'Etat ont fait un tour d'horizon des grands problèmes d'actualité africaine et internationale, en particulier la situation en Afrique de l'ouest.

A cet égard, le Président Boni YAYI a rendu hommage au Président Blaise COMPAORE pour l'immense contribution qu'il apporte en qualité de médiateur, au règlement de nombreuses crises dans la sous-région ouest-africaine.

8. Les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur attachement au Protocole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la démocratie et la bonne gouvernance et ont condamné la résurgence des coups d'Etat militaires sur le continent africain. Ils ont loué les efforts de l'ensemble des dirigeants africains pour l'avènement de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent.
9. Evoquant l'évolution de la situation politique en Cote d'Ivoire, les Présidents Boni YAYI et Blaise COMPAORE ont salué les actions

menées par les principaux acteurs politiques ivoiriens dans les derniers évènements intervenus dans ce pays. Ils ont émis le souhait que le processus de paix se poursuive en vue de la tenue prochaine de l'élection présidentielle.

10. En ce qui concerne la situation au Niger, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'engagement pris par les nouvelles autorités politiques de ce pays de mettre en place des institutions de transition qui garantissent le retour effectif à l'ordre constitutionnel et qui s'est traduit par l'installation officielle, le 07 avril 2010, d'un Conseil consultatif national chargé de proposer, entre autres, un calendrier pour la transition et les dates des élections générales.

11. S'agissant de la Guinée, les deux Présidents ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts déployés par la classe politique et la société civile dans la mise en place des institutions de la transition et ont souhaité que l'élection présidentielle de juin 2010 se tienne dans la paix, la tranquillité et la transparence.

12. Les Présidents Boni YAYI et Blaise COMPAORE ont salué la tenue, à la bonne date et sans violence, de l'élection présidentielle au Togo.

Tout en félicitant le Président réélu, ils ont invité toutes les composantes politiques du pays à œuvrer pour l'unité et la concorde nationales.

13. Abordant les questions internationales, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des conclusions heureuses des travaux de la Conférence internationale sur la reconstruction de Haïti, tenue à New York, le 31 mars 2010 et se sont réjouis de la mobilisation mondiale pour assister le peuple haïtien meurtri par le terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010.

14. Les Présidents Boni YAYI et Blaise COMPAORE ont également évoqué la situation au Proche-Orient. Dans ce cadre, ils ont apprécié les efforts déployés par la communauté internationale pour l'avènement

d'une paix durable dans la région et pour un règlement juste et équitable du conflit israélo-palestinien, qui passe par l'existence, à côté de l'Etat d'Israël, d'un Etat palestinien indépendant et viable.

15. Dans le cadre de cette visite, le Président Burkinabè s'est rendu, accompagné de son hôte, au port Autonome de Cotonou.

Durant la visite du Port, le Président COMPAORE a apprécié l'ensemble des réformes en cours en vue de la modernisation de cette infrastructure que le Bénin a toujours mise au service des pays de la sous-région.

Il a également visité le Centre Songhaï à Porto-Novo et a marqué un vif intérêt pour l'originalité de ce projet de développement agricole intégré.

16. Le Président de la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, a élevé Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, à la plus haute dignité de la Nation, celle de Grand Croix de l'Ordre National du Bénin.

17. Au terme de son séjour, le Président Blaise COMPAORE a exprimé toute sa gratitude et ses vifs remerciements à son Homologue, Docteur Boni YAYI, à son épouse, Madame Chantal Annick de SOUZA YAYI, au Gouvernement et au peuple frère du Bénin pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

18. Le Président Blaise COMPAORE a invité Son Excellence Docteur Boni YAYI à effectuer, à son tour, une visite officielle au Burkina Faso.

19. Le Président Boni YAYI a accepté cette invitation avec plaisir. La date de cette visite sera fixée par voie diplomatique.

Fait à Cotonou, le 10 avril 2010

Pour le Gouvernement du Burkina Faso

S.E.M. Bédouma Alain YODA  
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération Régionale

Pour le Gouvernement de la  
République du Bénin

S.E.M. Jean-Marie EHOUZOU  
Ministre des Affaires Etrangères, de  
l'Intégration Africaine, de la  
Francophonie et des Béninois de  
l'Extérieur